

M. Philéas Gagnon a en sa possession deux mandements *imprimés* adressés par Mgr Pontbriand, évêque de Québec, au clergé et aux fidèles de son diocèse. L'un fut donné vers le mois d'avril 1759, l'autre le 28 octobre de la même année. M. Gagnon a publié un fac-similé de ce dernier à la page 382 de son *Essai de bibliographie canadienne*.

La nature des sujets traités dans ces deux mandements prouve surabondamment qu'ils ont été imprimés dans le pays. Ainsi dans le premier il est question des " préparatifs immenses de l'ennemi, du fleuve qui est à peine entièrement navigable, des semailles qui pressent ", etc. Dans le second daté du 28 octobre, Mgr de Pontbriand ordonne des services solennels dans les villes de Montréal et de Québec pour le repos de l'âme de Montcalm. Or, Montcalm était mort le 14 septembre précédent.

Il faut donc en conclure qu'il y avait une imprimerie au Canada dans les dernières années du régime français.

En quelle année avait-elle été introduite ici ? Il est assez difficile de le dire.

Voir sur ce sujet l'*Union libérale* du 20 juillet et du 28 décembre 1888, et l'*Essai de bibliographie canadienne* de M. Philéas Gagnon, pages 381 et seq.

P. G. R.

Les chaires à prêcher. (III, I, 272.)—En France jusqu'à la Révolution, il n'y avait dans les églises, sauf de rares exceptions, que les chaires mobiles que l'on transportait, après chaque sermon dans la sacristie.

R.